



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06/02/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	<p>L'an deux mille vingt trois, le lundi 6 février, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 31 janvier 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Thierry Rolland.</p> <p>Excusés : Samuel Périidy, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Estelle Remacle, Florence Collino, Hervé Lacroix,</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Samuel Périidy à Alicia Berthier-Derose, Francis Meuterlos à Gérard Dèque, Florence Collino à Thierry Rolland, Estelle Remacle à Gaël Marandin, Nicolas Métivier à Bénédicte Lavier</p> <p>Secrétaire : Lucie Rousselet Jurcevic</p>
Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de Conseillers présents : 9	
Nombre de Conseillers représentés : 5	
Début de séance : 20h30	
Fin de séance : 22h04	

AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DSP DES GITES DE L'EBM

CONVOCACTION
LE 31 01 2023

AFFICHAGE LE
21 FEV. 2023

Par délibération en date du 12 décembre 2022, il a été décidé de lancer une nouvelle consultation pour la gestion des deux hébergements touristiques de groupes pour personnes en situation de handicap (HTGPH) au sein de l'espace Bruno MUTIN par le biais d'un contrat de Délégation de Service Public, sous forme d'affermage, pour une durée de 5 ans.

Le contrat signé en 2018, doit prendre fin le 21 mars 2023.

La procédure permettant de trouver un nouveau gestionnaire pour 5 ans ayant pris un peu de retard, le nouveau contrat ne pourra pas être signé avant le 01 mai 2023.

Pour assurer la continuité du service public il convient donc de prolonger l'actuel contrat de 40 jours.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'avenant à mettre en place,
- autorise M. le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

